

GAC

GROUPEMENT DES
ANCIENS DU CERN

BULLETIN No 10

DECEMBRE 1994

SOMMAIRE			CONTENTS		
		Pages			Pages
1.	Editorial.	2	1.	Editorial.	5
2.	Les vœux du Président.	8	2.	The President's Greetings.	9
3	Le nouveau Comité	11	3.	The new Committee.	11
4	Changements dans les Statuts	12	4.	Changes to the Statutes.	14
5.	Echos du Comité.	16	5.	Echoes of the Committee.	17
6.	Nouvelles des permanences.	18	7.	News of the "Permanences".	20
7.	Le billet du Trésorier.	21	8.	The Treasurer's Note.	22
8.	Ceux qui nous ont quittés.	23	9.	Obituary.	23
9.	La Caisse de pensions.	23	10.	The Pension Fund.	29
10.	Rencontres et voyages.	34	12.	Meetings and travel.	36
11.	Voyage en Autriche.	37	13.	Voyage en Autriche.	37
12.	Bulletin d'adhésion.	43	14.	Membership application form.	44

Adresse: Groupement des Anciens du CERN
 c/o Association du personnel
 CERN
CH-1211 GENEVE 23
 Tél. (022) 767 57 59

EDITORIAL

Original

Nous arrivons à la fin d'une année riche en événements divers.

Nous vous avons rendu compte dans le Bulletin No. 9 de la composition du **nouveau Comité**. Celui-ci a été renforcé par l'élection de trois Délégués au Conseil du personnel (AP). Trois seulement, car le mandat de Jacques Trembley ne viendra à échéance qu'en 1995. Lorenzo Resegotti a été renouvelé et le Comité a eu le plaisir d'accueillir Jean-François Barthélémy et Reinhard Budde. Malgré ce renfort très appréciable donnant des suppléants aux Délégués aux questions de pensions et de caisse maladie, le Comité est toujours à la recherche de bonnes volontés cooptables pour remplir les fonctions de secrétaire, de chargée des questions féminines, et de rédacteur du Bulletin du GAC. Pierre Fogli va devoir abandonner sa tâche de secrétaire en fin d'année pour pouvoir se consacrer à des tâches journalistiques. Raymond Grégoire quitte le Comité. C'est le lieu pour lancer **un nouvel appel pressant** à nos nombreux membres pour susciter **des dévouements**. Avec le temps qui passe, la défense de nos intérêts apparaît de plus en plus importante. Les problèmes qui se posent à nous (mais pas à nous uniquement) s'inscrivent dans des perspectives de moins en moins faciles. Il faut donc les situer clairement de façon à pouvoir se battre pour défendre nos positions. Ces tâches demandent un certain travail que nous

nous répartissons et qui, de ce fait, ne pèsent pas trop sur chacun d'entre nous. Nous essayons de doubler les postes les plus exigeants pour aller dans le sens de l'allégement individuel. C'est pourquoi nous faisons appel à votre esprit de solidarité pour vous joindre à nous.

Vous avez voté sur les **modifications de statuts du GAC** entraînées par les changements intervenus à la fin de l'année dernière dans ceux de l'Association du personnel (AP). Ces modifications ont été adoptées, ce résultat est positif, même si la participation à ce vote n'a pas été massive. Nous nous doutions qu'après les votes précédents, vous seriez un peu essouffés. Soyez maintenant rassurés: vous ne serez plus sollicités avant le milieu de l'année prochaine. Vous trouverez dans la présente expédition un exemplaire à jour de nos Statuts.

Ne cherchez pas, cette fois, la rubrique habituelle sur la Caisse maladie. Cette absence s'explique, d'après Jacques Trembley et Reinhard Budde, par le fait que, depuis mai dernier, aucun sujet n'a encore débouché sur des conclusions dans les travaux en cours.

Nous n'échappons pas à la loi qui fait qu'un **système informatique** est long à se purger de ses difficultés, même lorsqu'il est aussi simple que le nôtre. Une série d'incidents nous a fait perdre une nouvelle fois un temps appréciable mais heureusement,

des amis compétents dans le CERN nous ont à chaque fois sortis des difficultés. A la suite de ces incidents qui ont usé quelque peu les nerfs de nos trésoriers (qui les ont pourtant solides), le système informatique a subi un dernier avatar et s'est retrouvé considérablement simplifié. Cette transformation – la dernière, nous l'espérons – a été menée à bien grâce à la grande compétence et à l'extrême obligeance du Service du courrier. Qu'il trouve ici l'expression de nos vifs remerciements.

Malgré une certaine amélioration, nous continuons d'éprouver des difficultés à stabiliser **notre fichier d'adresses** du fait que certains de nos membres omettent de nous indiquer leurs changements de résidences. Cela se traduit par des retours de courriers et, pour nous, par des recherches pénibles et longues souvent infructueuses. Ces membres dont nous ne connaissons pas l'adresse ne reçoivent évidemment pas nos informations et, de ce fait, ne peuvent pas participer à nos activités. Nous le regrettons vivement, aussi souhaitons-nous que ceux d'entre vous qui ne reçoivent pas nos bulletins prennent l'initiative de nous communiquer leur adresse et d'avance nous les remercions.

Le CERN a fêté le 17 septembre son **40ème anniversaire** dans une fête au caractère familial extrêmement réussie. Le GAC tenait un stand qui a reçu la visite d'un grand nombre de personnes appartenant ou non au Groupement. Ce fut l'occasion de retrouvailles très sympathiques et la grande affluence, où l'on comptait beaucoup de gens venus de loin pour cette occasion, témoignait

une fois de plus de l'attachement des anciens au CERN.

Nous ne nous laisserons jamais de vous rappeler que nous souhaitons entretenir un dialogue avec vous sur les sujets qui vous préoccupent. La fréquentation des permanences que nous tenons tous les mois est très satisfaisante mais nous aimerions que le contact que le Comité peut avoir avec ses membres, s'améliore encore et que vous n'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire. **Ce Bulletin, qui est le vôtre, doit être une tribune libre, ouverte à ses lecteurs** exposant leur problèmes. Nous serions heureux d'accueillir vos réflexions sur votre environnement, des souvenirs de voyages (un chaleureux remerciement à Madame Dinkel qui nous envoie ses oeuvres régulièrement), des remarques sur notre manière de conduire les affaires du GAC, etc. N'hésitez pas, **écrivez-nous**. Des commentaires ont été faits à l'occasion du vote sur les Statuts. Nous remercions ceux qui les ont faits. Une réponse aux points les plus importants sera donnée plus loin dans l'article sur ce vote.

La question la plus importante de cette chronique restera encore le sort du **projet LHC** dont dépend l'avenir de l'Organisation. Le CERN, en tant que laboratoire européen de la physique des particules, se doit d'être un centre d'excellence dans sa discipline. Ceci implique, entre autres, qu'il possède d'abord des instruments compétitifs et ensuite qu'il en sorte de la physique de grande qualité. Sur le premier point, le CERN a su démontrer, au travers de ses 40 ans d'existence, que tout ce qu'il a produit était de très haute qualité. PS,

ISR, SPS sous ses deux formes, LEP ont été des succès brillants. Toutes les caractéristiques nominales de ces instruments ont toujours été largement dépassées. Depuis 1973, la position des physiciens du CERN par rapport à celle de leurs collègues américains, écrasante au lendemain de la guerre, s'est complètement redressée. Trois prix Nobel sont venus sanctionner l'ascension du CERN. Notre Organisation est aujourd'hui le pôle mondial d'attraction des physiciens de cette discipline. De plus, le CERN est de façon non négligeable le creuset européen dans lequel des gens d'horizons les plus divers ont appris à se connaître, à s'estimer et à travailler ensemble. C'est là un aspect très appréciable et apprécié de notre organisation.

Le nouvelle Direction ayant à sa tête Chris Llewellyn Smith, Directeur général, déploie des efforts considérables pour que le projet LHC soit adopté. Malgré les positions courageuses prises par le CERN pour la

réalisation de ce projet, deux dates, juin et septembre, ont passé sans que l'adoption ait pu être obtenue. Nous sommes confiants que ce projet, estimé par tous comme étant celui qui doit succéder au LEP, sera finalement approuvé, après une période d'après négociations. Mais tous les Anciens savent qu'aucun nouveau projet n'est jamais passé comme une lettre à la poste. Il est évident que ces mêmes Anciens, très attachés au destin de leur Organisation dont ils sont légitimement fiers, voient aussi dans la poursuite de sa mission une garantie de leur couverture sociale.

Les fins d'années sont des périodes où il convient de faire des voeux. Les nôtres iront vers vous pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et, pour la nouvelle année, une bonne santé et le bonheur pour vous et les vôtres.

La Rédaction.

Le GAC est fort de près de 900 membres. Les préoccupations des retraités sont celles de votre Comité qui assure la défense de nos intérêts. Les tâches de ce Comité s'accroissent avec le temps qui passe. Pour que les missions soient remplies correctement, il nous faut trouver

une secrétaire

une responsable des questions féminines

un rédacteur pour ce Bulletin

parmi nos nombreux membres, nous trouverons les personnes qui nous aideront dans nos tâches. Nous attendons que ces personnes se manifestent.

Ne
qu
ave

*Venez-tu
plus précis ?
D.M.*

Nous souhaitons très vivement qu'un dialogue s'instaure entre les retraités entre eux et avec le Comité par la voix de ce Bulletin. N'hésitez pas à nous écrire. Nous sommes prêts à publier les lettres ou articles que vous voudrez bien nous adresser. Dites-nous aussi ce que vous pensez de ce

Bulletin qui est le vôtre et quels sont vos opinions sur tous les sujets touchant à votre état de retraités de l'Organisation.

EDITORIAL

Translation

A year, rich in divers events, is drawing to its end.

In the last Bulletin we gave you the composition of the **new Committee**. This has been strengthened by the election of three delegates to the Council of the Staff Association (SA) : three only as the mandate of Jacques Trembley continues until the end of 1995. Lorenzo Resegotti has been reelected and we have the pleasure of welcoming Jean-François Barthélémy and Reinhard Budde. Despite the very appreciable support given by the alternates to the delegates for questions of pensions and health insurance the Committee is still looking for volunteers to be coopted to fill the posts of secretary, of editor to the GAC Bulletin and to take care of Women's concerns. Pierre Fogli will have to give up his duties as secretary at the end of the year so as to be able to devote himself to his journalistic work. Raymond Grégoire has resigned from the Committee. It is the moment to make **an urgent new appeal** for a bit of self sacrifice to appear amongst our numerous members - **duty calls!** As time goes by, the importance of defending our interests becomes more and more apparent. The problems which face us (but not only us) are set in perspectives which become less and less easy. These problems must be clearly identified so that we are able to fight to defend our positions. These tasks

require a certain effort which we share among ourselves so as not to bear too heavily on any one person. We are trying to double up the most exacting posts in order to lighten individual burdens. This is why we make this appeal to show your spirit of solidarity by coming to join us.

You have voted on the **changes to the GAC Statutes** consequent to the changes made at the end of last year to those of the Staff Association. These changes have been accepted, which is a positive result, though the turnout was not massive. We do not doubt that after the preceding votes you were somewhat out of breath. Be reassured : you will not be troubled again until the middle of next year. You will find an up to date copy of our statutes in this mailing.

Do not seek to find, this time, the usual report on Health Insurance. This absence is explained, according to Jacques Trembley and Reinhard Budde, by the fact that no conclusions have yet emerged on any subject in this field.

We have not escaped the law by which any **information retrieval system** suffers lengthy teething troubles, even such a simple system as ours. A series of accidents has again lost us an appreciable amount of time, but happily competent friends in CERN have each time rescued us from our difficulties,

After the incidents, which have somewhat worn the nerves of our treasurers (solid though they are), the system has undergone a final transformation and is now considerably simplified. This change - the last, we hope - has been successfully carried out thanks to the great competence and helpfulness of the Mail Service, to whom we offer our heartfelt thanks.

Despite some improvement we continue to have difficulty in stabilizing our **address file** because some of our members do not tell us when they change address. The result is returned mail and, for us, lengthy and tiresome research, often fruitless. Clearly those members whose address we do not know cannot receive our news and so cannot take part in our activities. We are very sorry about this and hope that those of you who do not receive our bulletins will take the initiative to send us their correct addresses - for which we thank them in advance.

On September 17 CERN celebrated its **40th anniversary** with an extremely successful family gathering. Our association had a stall which was visited by many people, members or not of GAC. It was an occasion for the happy renewal of old contacts. There was a multitude of people, with many coming from afar for this occasion, showing once again the attachment of the CERN pensioners.

We shall never tire of reminding you that we wish to have a dialogue with you on the subjects with which you are preoccupied. The attendance at the Permanences which we have each month is very satisfactory, but we should like the contact which the Committee can have with its members to be further

improved and that you should not hesitate in telephoning or in writing to us. **This Bulletin, which is yours, should be a tribune open to all its readers** to put forward their problems. We would be happy to receive your reflections on your surroundings, memories of your travels, remarks on our running of GAC etc. Don't hesitate - **write to us!** Comments were made at the time of the vote on the statutes. We thank you for them. A reply to the more important points is given below in the article on the vote.

The most important question remaining in this chronicle is the destiny of the **LHC project**, on which hangs the future of the Organization. CERN, as the European laboratory for particle physics, must be a centre of excellence in its field. This implies, among other things, that it has, firstly, competitive equipment and, secondly, that it produces high quality physics. On the first point CERN has shown throughout the 40 years of its existence that all that it has made has been of very high quality. The PS, ISR, the SPS in its two forms and LEP have been brilliant successes. The performance specifications of all these machines have been amply exceeded. Since 1973 the position of the CERN physicists with respect to that of their American colleagues, overwhelming after the war, has been completely rectified. Three Nobel prizes have crowned CERN's ascension. Our Organization is now the world pole of attraction in this discipline. CERN is, moreover, to a non-negligible degree, the European melting pot in which people from widely differing backgrounds have learnt to

know one another, to value each other and to work together. This is a very appreciable, and appreciated, aspect of our Organization.

The new management, with Chris Llewellyn Smith at its head as Director-General, is making great efforts for the LHC project to be accepted. Despite the courageous attitude adopted by CERN towards the realization of this project, two dates, June and September, have passed without obtaining authorization. We are confident that this project, considered by all to be the right successor to LEP, will finally be approved after a period of hard negotiations. But the

pensioners all know that no new project has been accepted as a letter is put in the mailbox. It is clear that the pensioners, so attached to the destiny of their Organization, of which they are rightfully proud, also see in the continuation of its mission a guarantee for their own social security.

The end of the year is the time to make wishes. Ours go out to all of you and yours for a Merry Christmas and a happy and healthy New Year.

The Editors.

GAC has now close on 900 members. The worries of the pensioners are those of your Committee which undertakes the defence of our interests. As time goes by the work of this Committee increases. In order to carry out our mission correctly we must find:

a secretary

a person responsible for women's concerns

an editor for this Bulletin.

We are sure that we shall find, amongst our many members, a few volunteers to help us in our work. We wait with confidence for them to make themselves known.

We continue to wish very strongly that a dialogue should be opened amongst the pensioners themselves and with the committee in the pages of this bulletin. Don't hesitate to write to us. We are ready to publish letters and articles which you may like to send us. Tell us what you think of the bulletin, which is yours, and give us your opinions on all the subjects concerning you as CERN pensioners.

LES VOEUX DU PRESIDENT

Traduction

Mes vœux très chaleureux vont à tous les membres du Groupement des Anciens du CERN (GAC) ainsi qu'à leurs familles, où qu'ils résident.

La célébration du 40^{ème} anniversaire du CERN a été manifestement un événement heureux pour le personnel retraité et leur familles. Quelque cent trente membres du GAC signèrent un livre d'or rapidement improvisé au stand du Groupement, occupant une position stratégique à proximité de l'entrée du restaurant de la COOP. Ce fut un grand plaisir de rencontrer d'anciens collègues ainsi que des membres du personnel en activité et d'échanger, même brièvement, les dernières nouvelles. C'était encourageant de constater que certains étaient venus de fort loin pour la circonstance, je citerai en particulier, parmi d'autres, Paris, le Royaume Uni, la Norvège et les Etats-Unis. Bref, ce fut une bonne journée.

A la dernière Assemblée générale, en avril de cette année, les quelques modifications nécessaires à apporter à nos Statuts pour les aligner sur les nouveaux Statuts de l'Association du personnel ont été exposées et discutées; le vote par correspondance qui a suivi, a conduit à approuver ces modifications par une très forte majorité des votants. Vous vous souvenez que, alors que ces changements ont peu d'effet sur l'autonomie de notre Groupement, nous pouvons être satisfaits du soutien que

nous apporte par là l'Association du personnel, un soutien impliquant parmi ses objectifs "la sauvegarde des droits et la défense des intérêts..... des bénéficiaires de la Caisse de pensions du CERN". Ces changements ont fait que nous avons maintenant quatre délégués, élus par vous au Conseil du personnel, au lieu de deux observateurs comme c'était le cas précédemment. Nous sommes représentés maintenant au Conseil d'Administration de la Caisse de pensions par deux observateurs, Lorenzo Resegotti et Jean-François Barthélémy (suppléant), de même nous avons Jacques Trembley et Reinhard Budde au Comité de surveillance de l'Assurance maladie. Vous vous rappelez que ces quatre délégués sont membres *ex-officio* du Comité du GAC.

A l'Assemblée générale d'avril dernier, j'étais en mesure de donner un rapport optimiste sur les progrès conduisant à l'approbation du LHC (Large Hadron Collider = Grand Collisionneur à Hadrons), malheureusement la question n'est toujours pas réglée du fait de deux importants Pays-membres qui ont introduit depuis une nouvelle contrainte financière; ce délai ne sert pas le CERN qui doit négocier avec des pays-non-membres, contributeurs potentiels: Nous espérons tous sincèrement une issue positive pour le LHC dont la réalisation étendrait les activités du CERN dans le prochain siècle.

Je vous souhaite à tous, en mon nom et en celui de votre Comité, un joyeux Noël et une nouvelle année faite de santé et de bonheur.

Gordon Munday.

P.S. Raymond Grégoire qui s'est occupé des comptes rendus du Comité avec beaucoup de soin et d'attention, a indiqué

qu'il entendait dorénavant passer beaucoup de temps loin de Genève. Nous regrettons de le voir partir et lui souhaitons nos meilleurs voeux sous des climats plus chauds.

Mario Ceseli (le suivant dans la liste des résultats des élections) a été invité à rejoindre le Comité; je suis heureux de pouvoir annoncer qu'il a accepté notre proposition

THE PRESIDENT'S GREETINGS

Original

My warmest greetings to all members of the CERN Pensioners' Association (GAC) and their families wherever they may be living.

The celebration of the 40th anniversary of CERN was obviously a happy event for retired staff and their families, some hundred and thirty GAC members signed a rapidly improvised visitors' book at the Association's stand, strategically placed near the entrance to the Coop restaurant. It was a great pleasure to meet retired former colleagues as well as active staff members and exchange, however briefly, the latest news. It was encouraging to see that some had come a considerable distance for the occasion, I recall in particular among others Paris, United Kingdom, Norway and the United States. To be brief it was a good day.

At the last General Assembly in April of this year the few necessary modifications to our Statutes bringing them into line with the

new Staff Association Statutes were outlined and discussed; at the postal vote which followed, the changes were approved by a very large majority of voters. You will recall that while these changes have little effect on the autonomy of our Association, we can be pleased that the Staff Association gives us support as it, includes among its aims "To safeguard the rights and defend the interests ... of the beneficiaries of the CERN Pension Fund". These changes mean that we now have four delegates, elected by you to the Staff Council, instead of just two observers as was previously the case. We are now represented on the Governing Board of the Pension fund by two observers, Lorenzo Resegotti and Jean-François Barthélemy (alternate), similarly we have Jacques Trembley and Reinhard Budde on the CERN Health Supervisory Board. You will recall that these four delegates are *ex officio* GAC committee members.

At the General Assembly last April I was able to give an optimistic report on progress towards the approval of the LHC (Large Hadron Collider), unfortunately the matter is still not settled as two of the large members states have since introduced a new financial constraint; the delay is unhelpful in CERN's need to negotiate with potential non-member state contributors. We all sincerely hope for a positive outcome for the LHC thus extending CERN's activity into next century.

I wish you all in my own name and on behalf of your committee a Merry Christmas and a healthy and happy New Year.

Gordon Munday

P.S. Raymond Grégoire who has looked after the Committee meeting's minutes with much care and attention, has indicated that he now intends to spend a lot of time away from Geneva. We are sorry to see him go but wish him well in warmer climes.

Mario Ceseli (the next down the list on the election results) has been invited to join the Committee; I am pleased to say that he agreed to this.

<p><i>LE NOUVEAU COMITE.</i> THE NEW COMMITTEE.</p>
--

PRESIDENT	Gordon Munday	PRESIDENT
VICE-PRESIDENTS	Ingrid Plass Robert Lévy-Mandel	VICE-PRESIDENTS
SECRETARIAT-BUREAU	Suzanne Brèches Pierre Fogli (jusqu'à la fin de l'année) <u>Siège vacant - Vacant</u>	SECRETARIAT
TRESORIERES	Werner Albrecht Jean-Paul Buathier	TREASURERS
RELATIONS INTERNATIONALES	Ingrid Plass Gordon Munday	INTERNATIONAL RELATIONS
QUESTIONS FEMININES	Suzanne Brèches <u>Siège vacant - Vacant</u>	WOMENS' CONCERNS
PERMANENCES	Ernst Hugi Jacques Leroux	PERMANENCES
PENSIONS	Lorenzo Resegotti * Jean-François Barthélémy *	PENSIONS
CAISSE MALADIE	Jacques Trembley * Reinhard Budde *	HEALTH INSURANCE
BULLETIN	Robert Lévy-Mandel Peter Standley <u>Siège vacant - Vacant</u>	BULLETIN
RENCONTRES-VOYAGES	Jean Robert Mario Ceselli	MEETINGS-TRAVEL

* Délégué au Conseil du personnel
 * Delegate to the Staff Council

CHANGEMENTS DANS LES STATUTS

Traduction

Une révision des Statuts du GAC a donné lieu à vote cet été, vote dépouillé le 9 septembre dernier. Les résultats suivants ont été obtenus:

ARTICLES	OUI	NON
5	327	11
8	332	6
9	329	9
12	329	9
16	331	7
19	329	9
20	333	5

Votes exprimés: 346
 Bulletins valables 338
 Bulletins nuls: 8

A l'occasion de ce vote, un certain nombre de votants soulevèrent des questions et firent des remarques sur des articles spécifiques; ce qui suit sont nos commentaires.

Article 5.

"L'adhésion au Groupement implique :

- l'acceptation des statuts de l'Association du Personnel du CERN et

Question: quel en est le contenu?

COMMENTAIRE.

L'Association du personnel du CERN a proposé un nouvel ensemble d'articles de Statuts (datés de juillet 1993) qui ont été acceptés par le personnel, quoiqu'il reste un

certain nombre de points à éclaircir avant que le Directeur général veuille envisager de donner son accord; il est peu probable que ces points puissent concerner les retraités. Les articles des Statuts de l'Association du personnel 2 (b), 3 (h), 5 (a) (iii), 12 (c), 18 (g) et 19 (a) se rapportent spécifiquement au GAC mais comme ceux-ci doivent être compris dans le contexte entier, le lecteur est prié de se reporter aux Statuts dans leur ensemble.

Remarque: le paiement des cotisations a été l'objet d'une certaine confusion.

COMMENTAIRE.

Seules les cotisations du GAC doivent être payées.

Article 8.

"..... Le nombre de ces Délégués et les modalités de leur élection sont définis par les statuts de l'Association du Personnel."

Question: quels sont les critères et les modalités?

COMMENTAIRES.

L'article 18 (g) des Statuts de l'Association du personnel précise ".....un délégué pour 200 membres" et l'article 21 ".....les délégués remplissent normalement leurs fonctions pendant deux ans. Ils sont rééligibles".

Avec notre nombre actuel de membres, le GAC peut avoir quatre délégués. L'élection de trois délégués récemment cette année n'appelle

pas de commentaire particulier; L'un des délégués, précédemment observateur, continue d'assurer ses fonctions.

Article 9.

".....Les listes électorales pour l'année sont établies sur la base des cotisations reçues avant le 31 janvier".

Question: à quelle année fait-on référence? et une **Remarque:** à propos du problème des paiements et de leur enregistrement consécutif par le trésorier à la fin de l'année et au début de la suivante, avec la fermeture des banques et des bureaux de postes etc

COMMENTAIRES.

L'année à laquelle on fait référence est l'année courante. Ceci signifie que, comme il est usuel dans beaucoup de sociétés, les membres règlent leurs cotisations au début de l'année courante mais il y a une petite marge pour les quelques retardataires. Ce n'est qu'après la date du 31 janvier que le trésorier peut entreprendre l'importante tâche d'établir l'état financier du Groupement et de vérifier le nombre de membres et de déterminer par là ceux qui sont habilités à voter.

Article 12.

"..... L'Assemblée générale ordinaire est convoquée par le Comité et se réunit, si possible, avant le moi de mai".

Remarque: en dépit des difficultés que l'on rencontre en fin d'année, l'Assemblée générale doit se tenir avant la fin du mois de mai.

COMMENTAIRES.

La formule "si possible" a été introduite pour s'adapter aux circonstances dans lesquelles

les membres du Comité du GAC ont constaté qu'ils avaient à travailler. Les points suivants doivent pris en considération:

Tout le travail est effectué par des volontaires sans aucune aide professionnelle, excepté occasionnellement quelques dactylographies courantes.

Les documents doivent être préparés pour l'Assemblée générale, leur quantité et leur volume varient inévitablement; une fois prêts, ils doivent être imprimés et postés.

Les résultats des élections (relatives à un nouveau Comité) doivent être disponibles pour pouvoir être annoncés à l'Assemblée générale et doivent tenir compte des contraintes de l'article 9 (voir les commentaires plus haut). On peut imaginer combien l'horaire est serré.

Les Statuts du GAC demandent que les membres (environ 900 maintenant) soient convoqués à l'Assemblée générale, avec un projet d'ordre du jour, trois semaines avant la réunion.

Le GAC reconnaît la compétence et la diligence de l'Imprimerie du CERN et du Service du courrier. Il est énormément reconnaissant de leur collaboration sincère et enthousiaste placée souvent dans des conditions difficiles. Cependant il faut reconnaître qu'en termes de priorités du CERN, il ne peut que se placer en dernier. Si les délais n'interviennent pas toujours, ils ne sont pourtant pas rares et quelquefois assez longs. C'est pourquoi notre calendrier doit les prendre en considération.

Article 16.

"..... Les membres cooptés par le Comité pour leurs qualifications sont membres de plein droit du Comité (voir article 19)"; *et*

Article 19.

".....Le Comité peut se faire assister.....par cooptation, pour la durée de son propre mandat, par certaines personnes particulièrement qualifiées pour assumer des tâches précises parmi celles s'imposant au Comité".

Remarque: le nombre des cooptés devraient être limité, leurs fonctions bien définies et leurs attributions limitées aux tâches spécifiques qui leur sont dévolues.

COMMENTAIRES.

Ces articles sont devenus nécessaires du fait de difficultés pratiques: le corps élu ne pouvait pas garantir la distribution nécessaire

des talents pour un fonctionnement efficace. La cooptation est une solution commune que d'autres organismes ont utilisée pour satisfaire le besoin de disposer de compétences spéciales ou manquantes. En concevant les Statuts, il est apparu inadmissible de coopter quelqu'un pour une certaine tâche et d'ensuite attribuer à cette personne un statut de seconde classe, d'où la formulation des Statuts. Nous n'avons jusqu'à présent aucune expérience sur la manière dont ces nouveaux Statuts vont marcher en pratique. La question de fixer une limite supérieure au nombre de personnes cooptées mérite réflexion quand nous en viendrons dans le futur à considérer une révision des Statuts.

Gordon Munday.

CHANGES TO THE STATUTES

Original

A vote took place on the revised GAC Statutes this summer. The votes were counted on the 9th of september. The following results were obtained:

ARTICLES	YES	NO
5	327	11
8	332	6
9	329	9
12	329	9
16	331	7
19	329	9
20	333	5

Votes cast:	346
Valid papers:	338
Spoilt papers	8

At this vote a few voters raised questions or made remarks on specific articles; the following are our comments.

Article 5.

"Membership of the Association (GAC) implies: acceptance of the Statutes of the CERN Staff Association and....."

Question: What is the content ?

COMMENTS.

The CERN Staff Association proposed a new set of Statutes (dated July 1993) which have been accepted by the Staff although there remains a number of points to be clarified before the Director General will consider giving his agreement; such points are unlikely to be of concern to pensioners. Articles of the Statutes of the Staff Association 2 (b), 3 (h), 5 (a) (iii), 12 (c), 18 (g) and 19 (a) refer specifically to GAC but as these are to be understood within the overall framework the reader is referred to the Statutes as a whole.

Remark the payment of dues has given rise to some confusion.

COMMENTS.

Only GAC dues are to be paid.

Article 8.

".....The number of delegates and the mode of their election are defined by the Statutes of the Staff Association."

Question: What are the criteria and the modes?

COMMENTS.

Staff Association Statutes 18 (g) states "....one delegate per 200 GAC members" and Article 21".....delegates normally hold office for two years. They shall be eligible for re-election". With our present number of members GAC can have four delegates. The election of three delegates earlier this year calls for no special comment; one delegate, formerly an observer, still holds office.

Article 9.

".....Electoral lists for the year are established on the basis of due received by the 31st January".

Question: what year is referred to? and a *remark* about the problem of payments and their subsequent registration by the treasurer at the end of one year and the beginning of the next, with bank and Post Office closures etc.

COMMENTS.

The year referred to is the current one. This means that as is usual in many societies members are expected to pay their dues by the beginning of the current year but there is a little leeway for a small number of late payers. Only after the date of 31 January can the treasurer undertake the important task of assessing the financial state of the Association and checking membership numbers and so determining those eligible to vote.

Article 12.

".....The Ordinary General Assembly is called by the Committee and meets, if possible before the month of May."

Remark: despite the difficulties encountered around the end of the year the General Assembly must take place before the month of May.

COMMENTS.

The formula "if possible" was introduced for accommodating to the circumstances in which GAC Committee members found they had to work. The following points have to be taken into account:

All work is carried out by volunteers with no professional help, except occasionally for some routine typing.

Documents must be prepared for the General Assembly, their quantity and volume is inevitably variable; once prepared they must be printed and posted.

Election results (concerning a new Committee) must be available for announcement at the General Assembly and taking into account the constraints of article 9 (see comments above). It can be seen that the time table is tight.

GAC Statutes require that members (now about 900) be invited to the General Assembly, with an indication of the Agenda three weeks before the meeting.

GAC recognizes the competence and diligence of the CERN Print Shop and Mail Office and is enormously grateful for the wholehearted and enthusiastic collaboration often under difficult conditions. However it must be admitted that in terms of CERN priorities it can only come last. Delays do not always occur but they are not infrequent and sometimes lengthy, therefore our timetable must take these into account.

Article 16.

".....Members coopted by the Committee for their special qualifications are full members of it. (see article 19)" *and*

Article 19.

".....The Committee may be assisted.....by cooption, for its term of office, of certain persons particularly able in a certain field required for the Committee."

Remark: the number of those coopted should be restricted, their function well defined and their duties confined to the specific tasks assigned to them.

COMMENTS.

The reason for this article arose from a practical difficulty, that the elected body could not guarantee the necessary balance of skills for effective operation. Cooption is a common solution that other bodies have used to satisfy the need for special or missing skills. In framing the Statute it seemed inadmissible to coopt someone for a task and then assign him/her second class status, hence the wording of the Statutes. So far we have no working experience of the new Statutes in operation. The question of putting an upper limit on the number of persons coopted deserves reflection when we come in the future to consider a revision of Statutes.

Gordon Munday.

ECHOS DU COMITE

Original

Le Comité s'est tenu quelque peu en veilleuse durant l'été et la reprise n'a effectivement eu lieu que le 14 septembre. Il

est évident que la préparation du 40^{ème} anniversaire du CERN a constitué le plat de résistance de cette réunion. Comme vous avez

pu le constater, si vous avez assisté à ces réjouissances, un stand de notre association s'y tenait en bonne place. Il a fallu organiser un "tour de garde" de façon à répondre aux nombreuses questions qui ne manqueraient pas de se poser.

Effectivement une foule énorme a arpenté tout le CERN et plus spécialement le hall du main building. Beaucoup de futurs retraités tenaient à connaître notre groupement et la manière d'y adhérer, le moment venu. Pour les membres du Comité qui se sont dévoués pour assurer la permanence, il n'y eut pas un instant de répit. De l'avis unanime, ce fut une journée particulièrement réussie, la fréquentation étant confirmée par le service de 8000 repas dans les restaurants et par l'estimation totale du nombre de visiteurs (service Media) entre 20 et 25000 pour la journée.

En ce qui concerne les activités du Comité proprement dit, les comptes rendus des différents délégués auprès de la Caisse de pensions et de la Caisse maladie ont apporté leur lot de renseignements sur l'évolution de

ces sujets qui mobilisent l'attention des retraités ou futurs retraités. Il faut noter que les questions posées lors des permanences rejoignent ces deux points importants, un troisième étant la contribution sociale généralisée (CSG) que réclame l'administration française.

Un problème concernant les rédacteurs de cet article se pose avec acuité. En effet l'un d'eux est démissionnaire et l'autre ne pourra assumer au-delà de la fin de l'année la continuité de cette tâche, ayant dû reprendre une activité professionnelle. Il se pourrait que la solution soit trouvée parmi les candidats n'ayant pas été élus.

Vous voyez que bien que, d'importance inégale, les travaux du Comité restent d'une certaine ampleur et demandent un certain temps de travail consacré aux tâches qui nous sont confiées.

Pierre FOGLI,

Raymond GREGOIRE

ECHOES OF THE COMMITTEE.

Translation

The Committee lay somewhat dormant during the summer until it started work again on September 14. It will be evident that preparations for CERN's 40th anniversary were the main course for this meeting. Those of you who came to these festivities were able to see for themselves that our Association

was well placed. A rota had to be organized to cope with the numerous questions that were asked.

There was in fact a huge crowd throughout CERN, and especially in the administration building. Many future pensioners wished to know about our

Association and how to join it. For the Committee members who were on duty there was not a moment's respite. The unanimous opinion was that of a particularly successful day; the attendance being confirmed by the serving of 8000 meals in the cafeterias and by the estimation made by 'Media' of a total of 20 to 25 000 visitors during the day.

As to the activities of the Committee itself, reports made by delegates to the Pension Fund and to the Health Insurance Scheme have brought their quota of information on the evolution of these subjects, to which the pensioners pay great attention. It should be noted that the questions put at the 'Permanences' concern these two important topics, a third being the 'contribution sociale

généralisée' (CSG) demanded by the French administration.

There is an acute problem concerning the authors of this article. One of them has resigned and the other will not be able to continue with this task beyond the end of the year as he is recommencing a professional activity. It could be that a solution will be found amongst committee candidates who were not elected.

You will see that, though of unequal size, the tasks of the committee have a certain extent and require that a certain amount of time be given to the tasks entrusted to us.

Pierre Fogli

Raymond Grégoire

NOUVELLES DES PERMANENCES

Original

Cette rubrique vous informe de ce qui se passe à nos permanences, du nombre de personnes qui sont venues nous voir et des sujets qui ont fait l'objet de nos entretiens. Elle doit aussi vous permettre de trouver, au travers des questions qui nous sont posées, des réponses aux problèmes que vous rencontrez. Nous espérons, enfin, que cette rubrique vous encourage à venir nous voir chaque premier mardi du mois, sauf les mois d'été (juillet et août) et le mois de janvier. Rappelons que l'annonce des permanences est faite régulièrement dans le Bulletin hebdomadaire du CERN.

1) INFORMATIONS GENERALES

Au cours des 4 séances tenues durant la période du 3 mai au 4 octobre 1994, nous avons eu la visite de 16 personnes. Si on tient compte des résultats donnés dans les Bulletins précédents, on constate que la moyenne de 4 visites par séance enregistrée représente pour ainsi dire notre régime de croisière.

Du point de vue des sujets traités, les 16 visites mentionnées se répartissent comme suit:

Visites de courtoisie:	5
Questions de fiscalité:	3

Recouvrement C.S.G.:	2
Caisse Maladie:	1
Divers:	5

On s'aperçoit que les questions de fiscalité occupent toujours une place importante dans nos entretiens. Nous ne manquerons donc pas de continuer nos recherches en cette matière. Mais le problème particulier lié au recouvrement de la C.S.G. (Contribution Sociale Généralisée) retient tout aussi bien notre attention.

2) CONSEQUENCES D'UN DIVORCE OU D'UNE SEPARATION

Un membre nous a posé la question de savoir si, après un divorce ou une séparation de droit, la Caisse de Pension continue à verser des allocations de famille. Et bien, pour autant qu'il n'y a pas d'enfants à charge, la réponse est: non (voir à ce sujet les Articles II 7.01(a) et II 7.03(c) des Statuts et Règlements de la Caisse de Pension, edit. 1987).

Nous aimerions, toutefois, recommander à tous ceux qui se voient devant un changement de leur état civil (mariage, divorce, séparation, etc.) de se renseigner auprès du Secrétariat de la Caisse de Pension.

En ce domaine chaque cas est individuel et doit être traité comme tel.

Il convient, enfin, de mentionner une conséquence importante du divorce, qui est trop souvent oubliée ou ignorée. Après le divorce d'un fonctionnaire du CERN, actif ou retraité, l'ex-conjoint n'est plus couvert par l'Austria. Elle se verra donc obligée de conclure un contrat avec une autre assurance, très probablement à des primes élevées.

* *

*

Même si vous n'avez pas de questions précises à nous poser, n'hésitez pas à venir nous voir. Vous pouvez souvent nous donner des informations qui seraient utiles à d'autres retraités. Les visites de courtoisie sont appréciées, elles aussi, elles permettent d'avoir des discussions générales qui, souvent, nous ouvrent de nouveaux horizons.

Pour toutes les personnes qui n'auraient pas la possibilité de venir aux permanences, nous leur demandons de nous écrire à l'adresse du Groupement en spécifiant:

"GAC - Permanences"

Ernst Hugi.

Nous améliorons par tous les moyens la communication entre nos membres et nous. Vous savez que les permanences se tiennent tous les premiers mardis du mois. Il y a désormais un répondeur qui peut enregistrer vos messages au No (022).767.57.59. De plus, notre ordinateur reçoit maintenant les messages électroniques à l'adresse suivante: GAC @MACMAIL.CERN.CH.

NEWS OF THE 'PERMANENCES'

Translation

This report tells you what takes place at our 'Permanences', the number of people who have come to see us and the subjects which have been discussed in our meetings. It should enable you to find, through questions that have been put to us, answers to problems that you may meet. Finally we hope that this report will encourage you to come and see us on the first Tuesday of each month except during the summer months (July and August) and January. The times of the 'Permanences' are given in the CERN Weekly Bulletin.

1. GENERAL INFORMATION

During the four sessions which took place in the period from May 3 to October 4 1994 we received the visits of 16 people. If account is taken of the results given in the preceding Bulletins one can say that the average of four visits per session has becoming our "cruising speed".

As to the subjects treated, the 16 visits mentioned above were distributed as follows :

Courtesy visits	5
Fiscal questions	3
CSG reimbursement	2
Health Insurance	1
Miscellaneous	5

One can see that fiscal matters occupy an important place in our discussions. We shall not fail to continue our investigations in this field. We shall also give our attention to the particular problem of the reimbursement of the CSG (Contribution sociale généralisée).

2. CONSEQUENCES OF A DIVORCE OR SEPARATION

A member has put to us the question as to whether, after a divorce or a legal separation, the Pension Fund continues to pay family allowances. Well, as long as there are no dependent children the answer is : no. (see Articles II 7.01(a) and II 7.03(c) of the Rules and Regulations of the Pension Fund, 1987 edition).

We should, however, recommend all those who are faced with a change in their civil status (marriage, divorce, separation etc.) to consult the Secretariat of the Pension Fund. In this field each case is individual and needs to be treated as such.

Finally it is appropriate to mention an important consequence of divorce which is too often forgotten or ignored. After the divorce of a CERN staff member or pensioner the former spouse is no longer covered by AUSTRIA. She, or he, will be obliged to take out another health insurance policy, very probably with a high premium.

* *

*

Even if you do not have precise questions to ask us, do not hesitate to come and see us. You can often give us information which would be useful to other pensioners. Courtesy visits are appreciated - they make for general discussions which open new horizons for us.

For those who have difficulty in coming to the "Permanences", please write to us at the address of our Association, specifying :

"GAC – Permanences"
Ernst Hugli

We shall use all means to improve communication between our members and ourselves. You know that the Permanences take place on the first Tuesday of each month. There is now an answering machine to record your messages (Telephone No (022)767.57.59). Also our computer now receives electronic mail with the following address: GAC@MACMAIL.CERN.CH.

LE BILLET DU TRESORIER

Original

La responsabilité du Trésorier consiste, d'une part, à faire encaisser les cotisations et, d'autre part, à veiller que les dépenses ne soient pas excessives. De plus, il faut tenir à jour la liste des membres et contrôler l'exactitude de leur adresses. A ce sujet, nous rencontrons pas mal de difficultés, soit du fait d'indications illisibles, soit du fait de changements d'adresses non communiqués. Nous avons besoin de la collaboration de chaque membre pour diminuer notre travail de recherche. Si vous avez connaissance d'un ancien collègue ne recevant pas le Bulletin ou les invitations à nos manifestations, nous vous prions de nous communiquer par écrit ou par téléphone au (22).767.57.59 (répondeur) le nom et l'adresse du collègue en question.

Tous nos membres sont maintenant enregistrés dans notre ordinateur et une disquette est transmise régulièrement au Bureau d'expédition du courrier du CERN.

Nous remercions d'ailleurs ce Service pour son excellente collaboration. Par ce système, la quantité d'erreurs peut être maintenue à un minimum. Malgré ces précautions, des erreurs restent possibles, mais combien souvent la correspondance reste cachée entre journaux et publicités! Soyez assurés que nous faisons de notre mieux pour que les bientôt 900 membres restent au contact avec nous et puissent participer aux différentes activités du GAC.

La vente des timbres souvenirs lors de la fête du 40^{ème} anniversaire du CERN a rapporté au GAC 292 Frs net. Nous remercions notre collègue Hans-Ruedi Haeubi pour l'initiative de cette action.

Nous vous rappelons que les cotisations pour 1995 doivent être versées jusqu'au 31 janvier 1995. Nous rappelons également à quelques personnes qu'elles n'ont pas encore fait modifier la date de leur ordre permanent à la banque.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Werner Albrecht
Trésorier.

THE TREASURER'S NOTE

Translation

The Treasurer has the responsibility, on the one hand, of receiving subscriptions and, on the other, of seeing that expenditures are not excessive. Furthermore the membership list must be kept up to date and addresses checked. On this point we have quite a few difficulties, either through illegible information, or through changes of address which have not been communicated. We need the collaboration of each member so as to reduce our research effort. If you know of a former colleague who does not receive the bulletin or invitations to our events, please let us know, either in writing or by telephone, (022) 767 57 59 (answering machine), the name and exact address of the colleague in question.

All members are now listed in our PC's address file and a diskette is sent regularly to the CERN mail dispatch office. We take this occasion to thank this service for its excellent collaboration. With this system the number of errors is kept to a minimum.

Despite these precautions errors are still possible; but how often correspondence stays hidden amongst newspapers and junk mail! Rest assured that we do our best that the soon to be 900 members remain in contact with us and can take part in the various GAC activities.

The sale of souvenir stamps at CERN's 40th anniversary brought in CHF 292 net. We thank our colleague Hans-Ruedi Haeubi for his initiative in this matter.

We remind you that subscriptions for 1995 should be paid before Jan 31 1995. We also remind the few people who have not yet changed the date of their permanent bank order payments please to do so.

We thank you for your valuable collaboration.

Werner Albrecht
Treasurer.

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES OBITUARY

Les noms de ceux qui nous ont quittés doivent trouver leur place dans notre Bulletin.

The names of those who have left us must be noted in our Bulletin.

M. BERTHOLET Léon	11.06.1994	Mme ROBERTS Ethel	13.08.1994
M. PENSEYRES René	20.06.1994	M. PETRI Sergio	15.08.1994
Mlle. SENFT Monique	30.06.1994	M. AEBI Jean-Jacques	19.10.1994
M. ESPINOSA José	16.07.1994	M. CREPET André	25.10.1994
M. GARLINSKI Stéphane	28.07.1994	M. MICHELETTI Armando	26.10.1994
M. FREI Heinrich	03.08.1994		

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles ses condoléances émues et les assure de sa chaleureuse sympathie.

On behalf of all the members of GAC, the Committee offers to their families its warmest sympathy.

LA CAISSE DE PENSIONS

Original

Dans le domaine des pensions, les événements les plus importants de la période sous revue sont la publication du rapport annuel 1993 de la Caisse de pensions, fin juin, et l'Assemblée générale des membres et bénéficiaires de la Caisse, le 13 septembre: ce sont-là les sujets principaux de cette note. Il convient toutefois de rappeler d'abord les intéressantes discussions au sujet de la représentation du personnel dans le Conseil d'administration de la Caisse de pensions, qui

ont eu lieu aux mini-assises de l'Association du personnel le 22 mars 1994; nous en reproduisons ici le résumé qui a été publié dans le bulletin hebdomadaire du 4 avril.

*"Représentation du personnel dans le Conseil d'Administration de la Caisse de pensions: cinq des huit membres élus directement par le personnel"*¹

¹ Rappelons que le Conseil d'Administration comprend dix membres, et dix suppléants nommés ou élus de la même manière que les

étaient présents et leur participation a été fort utile.

Les discussions, parfois très animées, ont permis de clarifier le rôle même du Conseil d'Administration, **rôle technique** dont les aspects essentiels sont:

- l'application de la politique des pensions décidée par le Conseil² ;
- la surveillance et le contrôle de la gestion de la Caisse faite par l'Administration de celle-ci;
- la définition de la politique d'investissements des avoirs de la Caisse et le contrôle de son application.

Les discussions ont ensuite porté sur:

- les rôles respectifs des membres élus et du représentant de l'Association au sein du Conseil d'Administration;
- la représentation du personnel de l'ESO;
- les possibilités ou non du personnel de connaître les positions prises par leurs représentants;
- le mécanisme des élections;
- le rôle éventuel de l'Association dans ces élections;
- la formation technique des représentants du personnel au sein du Conseil d'Administration;
- l'Assemblée générale annuelle de la Caisse de pensions.

membres qu'ils suppléent: deux membres sont nommés par le Conseil du CERN, deux par le Directeur général du CERN, un par le Directeur général de l'ESO, quatre sont élus par et parmi les membres du personnel du CERN et de l'ESO, un est nommé par l'Association du personnel (par le Conseil du personnel).

² les responsabilités du Directeur général en matière de politique sociale restant intactes

Les discussions se sont ensuite élargies à d'autres questions telles que:

- la garantie des pensions et les démarches en cours;
- le remboursement de la dette du Laboratoire envers la Caisse;
- la compensation du coût pour la Caisse des départs anticipés;
- l'effet de la réduction de l'effectif sur l'équilibre financier de la Caisse;
- l'indexation des pensions.

Enfin, des actions plus précises ont été envisagées comme:

- l'organisation par l'Association d'une série de réunions pour le personnel sur les questions touchant aux pensions et à la Caisse, par exemple dans chaque division, réunions auxquelles participeraient les membres élus;
- l'organisation par l'Association, avec les services compétents, d'une formation spécifique pour les membres du Conseil du personnel sur les aspects techniques de la gestion de la Caisse et de ses avoirs.

Bref, une journée bien remplie qui sera utile au Conseil du personnel lorsqu'il aura à définir des positions formelles!"

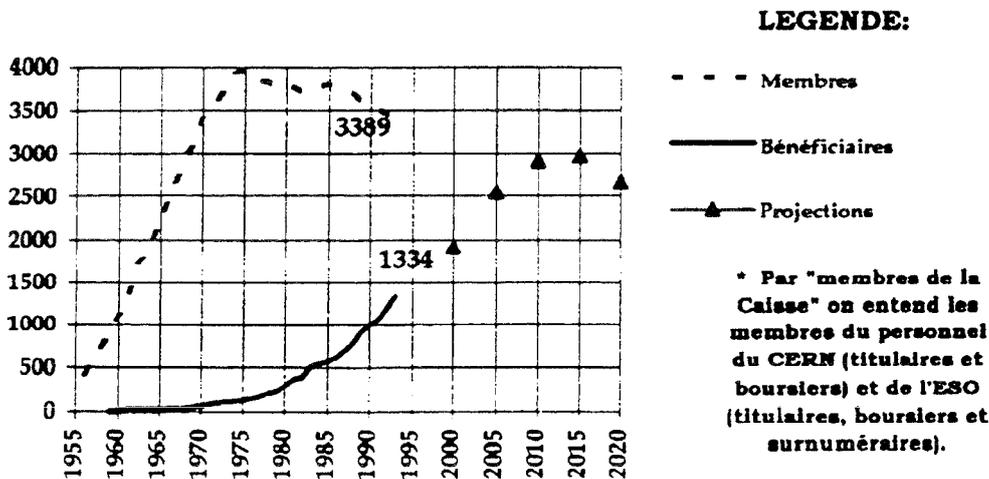
RAPPORT ANNUEL 1993

Le rapport 1993 de la Caisse de pensions a été présenté au Conseil du CERN à sa session du 24 juin 1994. Il est depuis disponible pour les bénéficiaires auprès de l'Administration de la Caisse. Il fournit des renseignements détaillés au sujet des Organes de la Caisse, des effectifs des membres et bénéficiaires, des cotisations et prestations, de

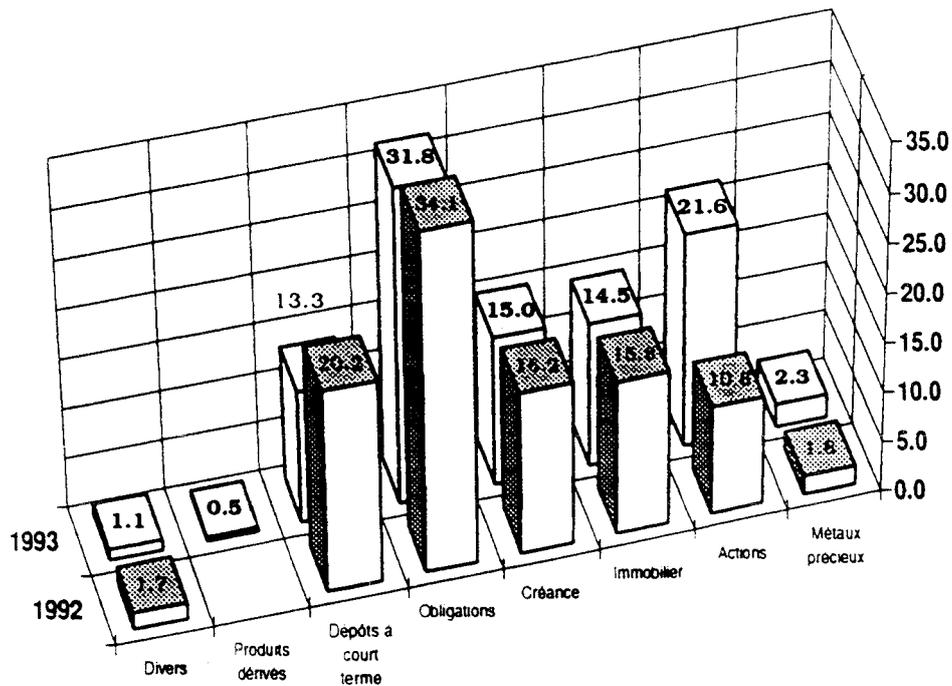
la gestion du portefeuille d'investissements, et présente les comptes avec les commentaires appropriés. Le texte est illustré par de nombreux tableaux et graphiques. Sa lecture est très instructive pour tous ceux qui s'intéressent aux questions touchant la Caisse de pensions. Des extraits en ont été publiés dans les bulletins hebdomadaires du 5 septembre et du 12 septembre 1994, en français et en anglais respectivement. Il n'est possible d'en citer ici que quelques données et les conclusions les plus importantes.

L'effectif des membres au 31 décembre 1993 se montait à 3389, en baisse de 72 par rapport à la fin de l'année précédente. Le nombre des bénéficiaires a augmenté, pendant la même période, de 131 unités, pour atteindre 1334 bénéficiaires fin 1993. Le graphique montre l'évolution de ces nombres dans le passé et les projections attendues pour les bénéficiaires. Le montant des prestations en 1993 a été de 82 millions de CHF, en augmentation d'environ 20% par rapport à l'année précédente.

**Membres* et Bénéficiaires (CERN + ESO)
en fin d'année**



Répartition des avoirs de la Caisse



Au 31 décembre 1993 les avoirs de la Caisse se montaient à 2520 millions de CHF, en augmentation d'environ 240 millions par rapport à la fin de 1992. La créance envers le CERN ne représentait plus que 15% des avoirs. Dans la répartition des avoirs fin 1993 (voir figure), on peut remarquer une forte augmentation du groupe actions, qui a atteint 21,6% du total, une proportion environ double de celle de fin 1992. Ce changement important est dû à l'attribution de mandats, dans le courant 1993, à six nouveaux gestionnaires extérieurs et à l'augmentation des sommes confiées aux deux pré-existants: la majorité de ces gestionnaires ont investi largement en actions les avoirs que la Caisse leur avait confiés.

En 1993 la performance de la Caisse a été de 9,0%. Compte tenu d'une inflation annuelle de 4,6% (index genevois calculé d'août 1992 à août 1993) le rendement total

réel a été de 4,3% en 1993. Un calcul portant sur les dix dernières années montre que la Caisse y a obtenu un rendement net global en termes réels de 2,8%, ce qui est inférieur à son objectif de 3% mais n'en est pas très éloigné.

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale des membres et bénéficiaires de la Caisse de pensions s'est tenue au CERN le 13 septembre 1994. L'Administrateur de la Caisse, M. Christian Cuénoud, a fait précéder sa présentation du rapport annuel 1993 par quelques considérations sur l'évolution des systèmes de pensions dans de nombreux Pays et sur quelques problèmes spécifiques des caisses capitalisées. Il a, tout d'abord, illustré par des graphiques l'accroissement attendu des coûts des pensions en pourcentage du Produit

intérieur brut (PIB): dans les principaux Pays d'Europe ces coûts se situent actuellement entre 5% et 12% du PIB, mais, à cause de l'augmentation du rapport entre le nombre des retraités et celui des actifs, ces chiffres pourraient doubler dans les prochaines 50 années, contribuant ainsi fortement à l'accroissement des déficits publics dans les Pays ayant des systèmes de pensions budgetisés.

C'est pourquoi plusieurs Pays favorisent actuellement la création de caisses capitalisées. Parmi celles-ci, il faut encore distinguer les systèmes en primauté de prestations, comme celui de la Caisse de pensions du CERN, et les systèmes en primauté de cotisations, qui gagnent une faveur croissante aux Etats-Unis. Dans les premiers, les assurés acquièrent le droit à un certain niveau de prestations, ce qui comporte la nécessité de revoir périodiquement le niveau des cotisations pour maintenir l'équilibre; dans les seconds, ce sont les prestations qui sont ajustées en fonction des cotisations versées et des performances de la gestion. C'est dans les premiers que les études actuarielles périodiques sont particulièrement importantes, comme celle qui a fait apparaître la nécessité de l'actuelle augmentation des cotisations à la Caisse de pensions du CERN.

Pour toutes les caisses capitalisées, la politique d'investissement doit tenir compte du degré de maturité de la caisse et notamment du rapprochement progressif des prestations servies aux cotisations recueillies annuellement, avec l'augmentation du nombre des bénéficiaires. Dans une caisse ayant

atteint un degré élevé de maturité, une politique d'investissement trop agressive (par exemple, un investissement de 80% du capital en actions, comme dans certaines caisses anglaises) peut faire courir le risque d'un manque de liquidités pour payer les bénéficiaires, à l'occasion de baisses des marchés.

Pour la Caisse de pensions du CERN, les prestations servies en 1993 ont représenté environ 70% des cotisations, mais ces montants s'équilibreront probablement d'ici quatre ans. Une étude actuarielle sur la situation de la Caisse fin 1994 sera faite l'année prochaine.

M. Guy Maurin, Vice-président du Conseil d'administration, a ensuite parlé de l'activité du Comité de placement, dont il est Président. Après quelques considérations sur son orientation générale, il a présenté plus en détail deux sujets: – les résultats et les premières expériences avec les gestionnaires extérieurs d'une partie du patrimoine mobilier de la Caisse; – l'analyse de la performance à long terme du patrimoine immobilier. Le second sujet ayant déjà été traité dans le numéro 9 de ce Bulletin, suite à l'exposé de M. Maurin au Conseil d'administration, c'est au premier que sera voué ici un bref résumé.

M. Maurin a d'abord rappelé que l'allocation d'actifs de la Caisse doit se faire dans des limites établies par le Conseil d'administration afin d'assurer une bonne diversification des placements, tout en maintenant une liquidité suffisante et une certaine proportion des avoirs en francs suisses, notre monnaie de référence. Après avoir rappelé qu'un investissement en actions

est susceptible de produire les performances les plus élevées à long terme, il a souligné que ces performances ne peuvent se réaliser qu'avec une gestion dynamique et une attention soutenue aux marchés et aux monnaies: il a illustré ces affirmations en montrant l'évolution dans le temps de l'index Dow Jones (index des cotations d'un certain panier de grandes valeurs à la bourse de New York) dans son expression habituelle en dollars et celle de sa traduction en francs suisses. Il a encore illustré l'effet des fluctuations des taux de change par un graphique montrant l'évolution de la livre anglaise par rapport au franc suisse. Il a aussi mentionné la nécessité de réaliser un compromis entre le rendement des investissements et leur volatilité, cette dernière étant, en quelque sorte, une mesure du risque encouru. Ces considérations générales expliquent pourquoi seule une partie minoritaire du patrimoine mobilier de la Caisse a été confiée à des gestionnaires extérieurs avec mandats discrétionnaires.

Depuis quelques années déjà, la Caisse utilisait de la sorte deux gestionnaires extérieurs, en ayant confié à chacun d'eux un capital de 50 MCHF (millions de francs suisses), mais cette pratique a été considérablement étendue l'année dernière, ainsi que cela a été amplement expliqué dans les Bulletins 8 et 9. Après une procédure de sélection attentive et minutieuse, six nouveaux gestionnaires ont été choisis dans la première moitié de l'année 1993, et ceux-ci ont reçu en gestion 50 MCHF chacun, en deux étapes à partir du 1er août 1993. En même temps, les capitaux confiés aux deux gestionnaires

précédents ont été augmentés à 100 MCHF chacun, ce qui a porté le portefeuille en gestion externe à environ 500 MCHF. L'évolution de ces investissements a pu être suivie de mois en mois à l'aide des rapports détaillés établis par le "global custodian" (dépositaire central des titres), la banque State Street (voir Bulletins no. 8 et 9). Ce suivi régulier, ainsi que un examen ponctuel approfondi de la situation au 1er août 1994, a permis à M. Maurin de présenter et discuter les résultats après une année d'expérience.

Il n'est pas possible de reproduire ici les nombreux graphiques, préparés par M. Maurin lui-même, illustrant la répartition des investissements des différents gestionnaires entre actions, obligations et liquidités, de même que leur distribution par Pays et secteurs économiques, et les effets de ces choix sur l'évolution des performances de chaque gestionnaire au courant de l'année (certains d'entr'eux paraîtront peut-être dans les comptes-rendus de l'Assemblée). Il résulte, en tout cas, une large diversification des investissements par Pays et monnaies et un pourcentage important des actions (environ 55% de l'ensemble du portefeuille en gestion externe, les différents gestionnaires en ayant entre 44% et 92% de leur portefeuille). L'on peut aussi constater une corrélation assez forte entre différents gestionnaires, mais avec de notables exceptions ponctuelles.

Une comparaison des performances individuelles serait prématurée, car les résultats des différentes stratégies d'investissement ne peuvent être évalués utilement qu'à plus long terme (d'après les

experts, une période d'au moins trois ans paraîtrait nécessaire). La performance globale du portefeuille en gestion externe du 1er août 1993 au 1er août 1994 est de environ -0,9%, celles des différents gestionnaires se situant entre +5,35 et -6,3%. La dispersion de ces résultats donne une idée de l'influence des différentes stratégies d'investissement. La performance négative globale est due à l'évolution très défavorable des marchés dans la première moitié de l'année 1994 pour les actions et, encore plus, pour les obligations.

Pour les sept premiers mois de 1994, la performance globale des gestionnaires externes est de -7%. La banque State Street étant actuellement "global custodian" aussi

pour un portefeuille mobilière de la Caisse en gestion interne, d'un montant approximatif de 1000 MCHF, il est tentant d'établir une comparaison avec la performance de ce portefeuille pour la même période de sept mois, celle-ci est de -5,1%. Bien que les contraintes auxquelles ce portefeuille est soumis n'autorisent pas une telle comparaison, il est néanmoins réjouissant de constater que, sur la période en question, la gestion interne a pu faire face aux conditions défavorables des marchés mieux que la moyenne des gestionnaires externes.

Lorenzo Resegotti.

THE PENSION FUND.

Translation

In the field of pensions the most important events in the period under review have been the publication at the end of June of the 1993 annual report of the Pension Fund and the Annual General Meeting of members and beneficiaries of the Fund on September 13: these are the principal subjects of this report. However one should first note the interesting discussions on the subject of the representation of the Staff on the Governing Board of the Pension Fund which took place at the 'mini-assises' of the Staff Association held on March 22 1994; we give here the resumé which was published in the Weekly Bulletin of April 11.

"Representation of staff on the Governing Board of the Pension

Fund: five members of the eight¹ elected directly by the staff participated, which was extremely useful.

The discussions, sometimes very animated, served to clarify the exact role of the Governing Board, a technical role of which the essential aspects are:

¹ the Governing Board has ten members plus ten alternates appointed or elected in the same way as the members of which they are alternates. Two members are appointed by the CERN Council two by the Director-General of CERN, one by the Director-General of ESO, four are elected by and from the personnel of CERN and ESO, one is appointed by the Staff Association (the Staff Council).

. the application of pension policy as decided upon by the CERN Council²;

. the surveillance and the control of the management of the Fund by its administration;

. the definition of the investment policy of the fund and its application;

The discussion then turned to:

. the respective roles of the elected members and the representative of the Association on the Governing Board;

. the representation of ESO staff;

. the possibilities or otherwise of the staff to know the positions taken by their representatives;

. the way elections are carried out;

. the possible role of the Association in these elections;

. the technical training of staff representatives on the Governing Board;

. the General Assembly of the Pension Fund.

The discussions then touched upon other questions such as:

. the guarantee of pensions and the steps being taken;

. the repayment of the Laboratory's debt to the Fund;

. the compensation of the cost for the Fund of anticipated retirements;

. the effect of a reduction in staff numbers on the financial equilibrium of the Fund;

. the indexation of pensions.

Finally, more specific actions have been envisaged such as:

. the organisation by the Association of a series of meetings for the staff on questions

concerning pensions and the Fund, for example in each Division, at which elected members would take part;

. the Organisation by the Association, together with the competent services, of specific training for the members of the Staff Council on the technical aspects of managing the Fund and its assets.

In short, a busy day, which will be very useful to the Staff Council when it has to define formal positions."

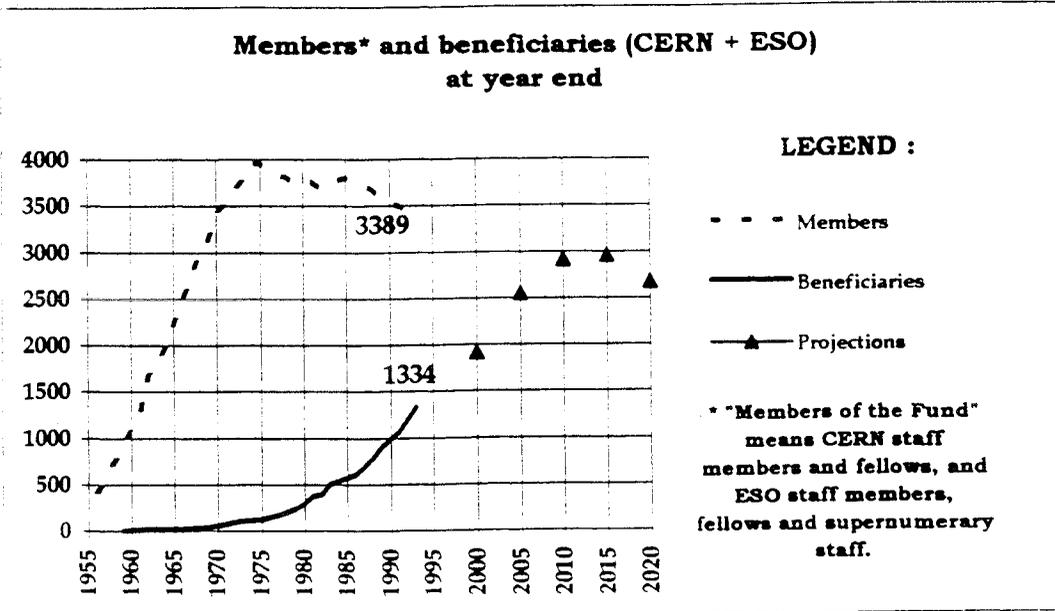
ANNUAL REPORT 1993

The 1993 report of the Pension Fund was presented to the CERN Council at its meeting of June 24 1994. It is now available for beneficiaries at the office of the Pension Fund. It gives detailed information on the organization of the Fund, the numbers of members and beneficiaries, contributions and disbursements, the management of the investment portfolio and presents the accounts with appropriate comments. The text is illustrated with numerous tables and diagrams. It makes very instructive reading for those interested in questions touching the Pension Fund. Extracts were published in the Weekly Bulletins of September 5 and September 12 1994, respectively in French and in English.

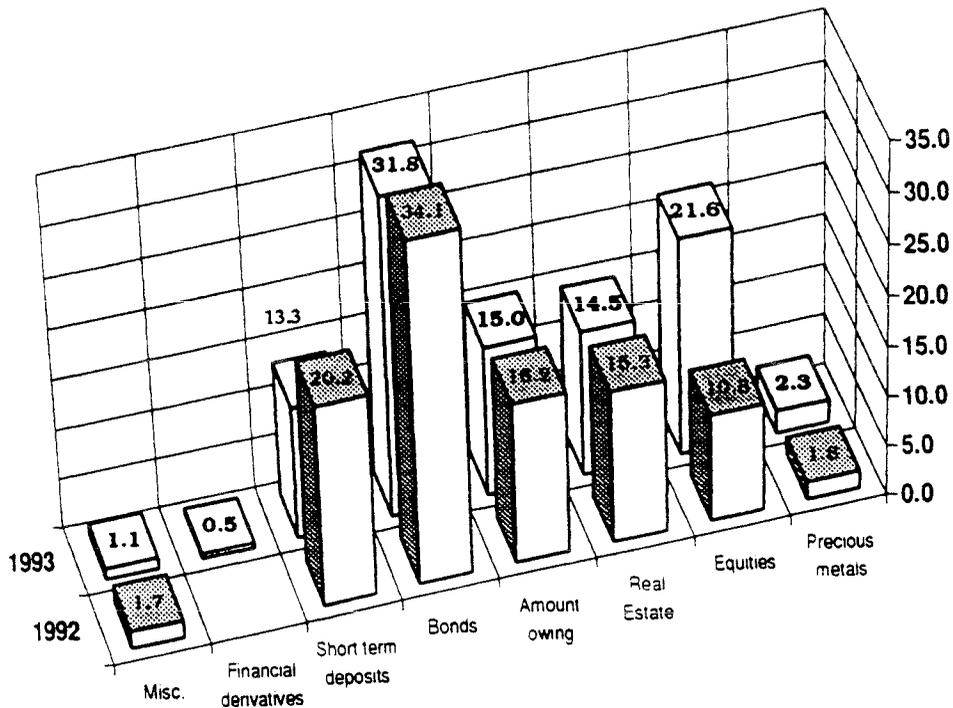
Only some data and the most important conclusions can be quoted here. On December 31 1993 there were 3389 members, 72 less than at the end of the preceding year. The number of beneficiaries increased, during the same period, by 131 to reach 1334

² the responsibilities of the Director General as concerns social policy remain intact.

beneficiaries at the end of 1993. The graph shows the evolution of these numbers in the past and expected projections for the beneficiaries. Benefits paid in 1993 amounted to 82 million CHF, about 20% more than in the previous year.



Breakdown of the Fund's assets



On December 31 1993 the assets of the Fund were 2520 million CHF, an increase of about 240 million CHF with respect to end 1992. CERN's debt to the Fund amounted to only 15% of the assets. In the distribution of the assets at end 1993 (see figure) one can

note a sharp increase in the holdings of shares, which reached 21.6% of the total, about twice the proportion at the end of 1992. This considerable change is due to the granting of mandates in the course of 1993 to six new external portfolio managers and to the increase in the amounts confided to the two managers already in function : the majority of these managers have invested widely in stock the sums made available to them by the Pension Fund.

In 1993 the yield of the Fund was 9.0%. The report states that this result is entirely satisfactory, especially taking into account that it was obtained without departing from the criteria of prudence and diversification of assets which are at the base of the investment strategy of the Fund. Taking into account 4.6% inflation (the Geneva index calculated from August 1992 to August 1993) the yield in real terms was 4.3% in 1993. A calculation for the last ten years shows that the Fund has obtained a global net yield in real terms of 2.8%, which is less than the objective of 3%, but is not too far from it.

ANNUAL GENERAL MEETING

The Annual General Meeting of the members and beneficiaries of the Pension Fund was held at CERN on September 13 1994.

The Administrator of the Fund, Mr Christian Cuénoud, preceded his presentation of the annual report for 1993 by some general remarks on the evolution of pension systems in numerous countries and on some specific problems of capitalized funds. He first of all

illustrated by graphs the expected increase of pension costs as a percentage of the Gross Internal Product (GIP); in the major European countries, this lies at present between 5% and 12% of the GIP, but owing to the increase in the ratio of the number of pensioners to that of the working population these figures could double in the next 50 years, thus contributing strongly to the increase in the public debts of those countries which have budgetized pension systems.

This is why several countries are now in favour of capitalized funds. Among these, one must distinguish between systems in which benefits have primacy (as has the CERN Pension Fund) and systems in which contributions have primacy and which are finding growing support in the USA. In the first case, those assured acquire the right to a certain level of benefits, which implies that contributions be periodically reviewed in order to maintain the fund in balance; in the second case it is the benefits which are adjusted according to contributions made and to the performance of the fund. In the first case it is particularly important to make periodical actuarial studies, such as that which showed the necessity of the present increase in contributions to the CERN Pension Fund.

For all capitalized funds, investment policy must take account of the degree of maturity of the fund and in particular of the progressive approach, with the increasing number of beneficiaries, of the benefits paid out to the contributions received annually. In a fund which has reached a high degree of maturity, an investment policy which is too aggressive (for example an investment of 80%

of the fund's capital in shares, as in some English funds) can run the risk of a lack of liquidity to pay benefits if the market falls.

For the CERN Pension Fund benefits paid out in 1993 were about 70% of contributions, but these amounts will probably balance in four years time. An actuarial study of the situation of the Fund at end 1994 will be made next year.

Mr Guy Maurin, Vice-President of the Governing Board, then spoke of the activity of the Investment Committee, of which he is Chairman. After some remarks on its general purpose he presented two topics in greater detail:

- the results and first experiences with the external portfolio managers of part of the Fund's securities

- the analysis of the long term yield of the Fund's real estate.

As this second subject has already been treated in Bulletin No 9, following Mr Maurin's report to the Governing Board, the present brief resumé will be confined to the first subject.

Mr Maurin first recalled that the allocation of the Fund's assets must be made within limits laid down by the Governing Board so as to ensure a good spread of investments while maintaining sufficient liquidity and a certain proportion of the assets in Swiss francs, our reference currency. After recalling that investments in shares are likely to produce higher long term yields he emphasised that that such yields can only be realised with dynamic management and an unremitting attention to markets and currencies: he illustrated this point by

showing the evolution in time of the Dow Jones index (an index of the prices of a basket of first class shares quoted on the New York stock exchange) in its usual expression in dollars and then expressed in Swiss francs. He also illustrated the effect of the fluctuations of the exchange rates by means of a graph showing the evolution of the English pound with respect to the Swiss franc. He also mentioned the need to make a compromise between the yield of an investment and of its volatility, this last being to some degree a measure of the risk involved. These general considerations explain why only a minor part of the Fund's assets have been confided to external managers with discretionary mandates.

For some years already the Fund has used two external portfolio managers, each being entrusted with a capital of 50 MCHF (million Swiss francs), but this practice was considerably extended last year as was explained in Bulletins Nos 8 and 9. After a careful and detailed selection procedure, six new portfolio managers were chosen in the first half of 1993 and each received a sum of 50 MCHF to manage, in two stages starting on August 1 1993. At the same time the capital entrusted to the two existing managers was increased to 100 MCHF, thus bringing the total assets under external management to about 500 MCHF. The evolution of these investments has been followed monthly with the aid of detailed reports provided by the global custodian, State Street Bank (see Bulletins Nos 8 and 9). This regular follow up, together with an in depth examination of the situation on August 1 1994, has enabled

Mr Maurin to present and discuss the results after one year of experience.

It is not possible to reproduce here the numerous graphs, prepared by Mr Maurin himself, showing the distribution for the different managers between shares, bonds and liquidities, also their distribution between countries and economic sectors, and the effects of these choices on the evolution of the yields of each manager over the year (some of these graphs will perhaps appear in the minutes of the AGM). They show in any case a wide spread of investments by country and by currency and a high percentage in shares (around 55% of the totality of the externally managed portfolios, the individual managers having between 44% and 92% in shares). A fairly strong correlation can be seen between the different managers, but with some notable sharp exceptions.

A comparison between individual performances would be premature as the results of different investment policies can only be evaluated usefully over a longer period (expert opinion is that a period of at least three years is needed). The gross yield of the externally managed assets from August 1

1993 to August 1 1994 was about -0.9%; for individual managers it varied between +5.3% and -6.3%. The spread of these results gives an idea of the influence of different investment strategies. The overall negative gross yield is due to the very unfavourable evolution in 1994 of the market for shares and even more so for bonds.

For the first seven months of 1994 the gross yield of the external managers is -7%. As the State Street Bank is also global custodian for an internally managed portfolio of the Fund's securities, of about 1000 MCHF, it is tempting to compare the gross yield of this portfolio over the same seven month period : it is -5.1%. Although the constraints applying to this portfolio do not allow such a comparison, it is nevertheless satisfying to note that over the period in question the internal management has been able to face up to unfavourable market conditions better than the average of the external managers.

Lorenzo Resegotti.

RENCONTRES - VOYAGES

Période de mai 1993 à avril 1994

Original

Période de mai à octobre 1994

Je ne me rappelle plus qui a dit que lorsque les anges voyageaient, le ciel pleurait

... En tout cas, la journée du 18 mai fut gratifiée d'un beau déluge lors de notre excursion au Saut du Doubs. Les écluses célestes restèrent grandes ouvertes pendant

toute la course ce qui n'entama en rien la bonne humeur des 48 participants.

Ce fut d'abord la visite des Moulins souterrains du Col des Roches qui, depuis la moitié du XVIème siècle et jusqu'à la fin du XIXème siècle, utilisaient l'eau d'une rivière souterraine pour actionner sur plusieurs niveaux successifs une huilerie, un battoir, deux moulins et une scierie.

Après cette visite, le déjeuner fut servi à Villiers-le-Lac et, en début d'après-midi, une promenade en bateau emmena ce petit monde sur le Lac des Brenets jusqu'au Saut du Doubs. Comme vous pouvez le constater, l'eau fut l'élément principal de cette journée, sauf bien sûr à l'heure du déjeuner!

Du 20 au 26 juin, 22 "Anciens et Anciennes" s'en allèrent à la découverte de la Suisse (les organisateurs se demandent d'ailleurs pourquoi la participation fut si faible). Interlaken, Flims, St. Moritz et Lugano furent les têtes d'étape de ce voyage de 7 jours qui permit de découvrir successivement la Gruyère, l'Oberland Bernois, une partie des Grisons et du Tessin avant de regagner Genève par le Simplon.

Pour la première fois, ce fut en car Frossard que se déroula cette excursion et, d'après les échos recueillis, les participants furent dans l'ensemble satisfaits des prestations fournies.

Enfin pour clore la saison ce fut le voyage en Carinthie entièrement organisé par Hella Koerner que je tiens à remercier pour toute la peine qu'elle s'est donnée. Après le trajet effectué en train jusqu'à Villach, ce fut en car et en partie aussi grâce à leurs jambes,

que les 17 participants découvrirent cette belle région d'Autriche.

Je ne ferai pas de résumé de ce voyage, j'en laisse le soin à Nelly Dinkel qui, selon une tradition sans défaut, rédige avec talent après chaque voyage un récit plein de poésie et d'humour. Vous trouverez son texte dans ce bulletin.

Je ne manquerai pas de mentionner finalement les festivités du 40ème anniversaire du CERN. Tout au long de la journée, notre stand d'accueil dans le hall du bâtiment principal, fut le point de rencontre de très nombreux Cernois, retraités ou actifs, tous heureux de retrouver de vieux amis. Par leur signature dans un Livre d'or, ce sont 131 personnes qui ont laissé un souvenir de leur passage au stand du GAC.

Selon la tradition, nous aurons le plaisir de nous retrouver dans la première moitié de décembre pour notre Pot de fin d'année. Nous espérons vivement que vous serez nombreux à répondre à notre invitation qui vous parviendra en temps utile.

Jean Robert

PS: Dans son texte, Nelly Dinkel parle des anges qui voyagent, selon un vieil adage de Germanie, par le beau temps. Quant à moi, j'avais connaissance de la version indiquée au premier paragraphe. Je me garderai bien de juger qui a raison et encore plus d'essayer de savoir s'il y a des anges parmi les adeptes de nos voyages!

MEETINGS AND TRAVEL

May 1993 to April 1994

Translation

I cannot recall who said that when angels travel the sky weeps . . . In any case May 18 was blessed with a fine downpour for our excursion to the Saut du Doubs. The heavenly dams stayed wide open throughout the day, though in no way dampening the spirits of the 48 participants.

We first visited the subterranean water mills at the Col des Roches which, from the middle of the 16th Century to the end of the 19th Century, used the waters of an underground river to drive, on several levels, an oil mill, a threshing machine, two flour mills and a saw mill.

After this visit lunch was served at Villiers-le-Lac and in the early afternoon a boat took this little world on the Lac des Brenets as far as the Saut du Doubs. As you will notice, water was the main element of the day - save at lunchtime !

From June 20 to 26, a party of 22 pensioners went on a voyage to discover Switzerland (the organizers ask themselves why there were so few participants). Interlaken, Flims, St. Moritz and Lugano

were the stages of this seven day excursion which allowed us to discover the Gruyère, the Bernese Oberland and parts of the Grisons and of the Tessin before returning to Geneva via the Simplon.

For the first time we travelled in a coach provided by Frossard and, according to the echoes we have heard, the participants were in general satisfied.

Finally the season closed with an excursion in Carinthia This was entirely organized by Hella Koerner, whom I should like to thank for all the trouble she has taken. After travelling by train to Villach, it was by coach - and in part on Shanks' pony - that the group discovered this beautiful region of Austria.

I shall make no record of this trip, leaving that to the care of Nelly Dinkel who, following a faultless tradition, gives, for each excursion, an account full of poetry and of humour.

Jean Robert

VOYAGE EN AUTRICHE - CARINTHIE

**AVEC LE GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN
GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN**

du 28 août au 4 septembre 1994

PREMIER JOUR

Dimanche très tôt le matin, nous attendons Hella.
Sac au dos, large sourire, le pas ferme la voilà.
Elle nous compte, l'effectif se monte à dix-huit,
Et notre train part à sept heures quarante huit.

On entend dire que lorsque les anges voyagent
- C'était en Germanie un très vieil adage -
Le temps est au beau fixe et tout naturellement
Ceci s'adresse à notre groupe particulièrement.

Du couloir émanent des odeurs très sournoises,
Messieurs, nous n'allons pas vous chercher noise.
Nous savons que de Nicot vous appréciez l'herbe,
Malgré cela vous ne perdez rien de votre superbe.

Nous arrivons à Villach, point fixe de notre voyage.
Hella, munie d'un chariot, va chercher nos bagages.
Pendant ce temps le chauffeur, avec ténacité, insiste
Pour ouvrir le coffre de son autocar qui résiste.

D'emblée, l'hôtel Mayer nous semble prometteur.
On nous y accueille avec beaucoup de chaleur.
Pour demain, Hella nous donne ses instructions :
Le temps sera beau, on passera vite à l'action.

DEUXIEME JOUR

Le Weissensee, baigné de soleil, nous enchante.
En suivant le sentier, on a le coeur qui chante.
Certaines montées nous ont paru un peu difficiles,
Mais Hella, à vingt ans, les avait trouvées faciles.

Au restaurant, Marcel est attablé devant des frites;
Au dessert, il commande un majestueux banana split.
La marche a provoqué un sérieux coup de fourchette.
Nous dégustons salades, champignons et omelettes.

A dix-neuf heures, repas dans les ruines d'un château.

Menu pantagruélique, on n'a droit qu'à un couteau.
 Je vais essayer ci-après de faire à votre intention
 De ce délicieux dîner une très modeste traduction :

"rillettes" aux oignons
 avec pain de Landskron

Potage à l'ail

Poulets rôtis, saucisses, jarrets de veau, jambonneaux,
 knödels, pommes de terre rôties, haricots verts,
 choux rouges et choux blancs

Apfelstrudel

Attention, les feux s'éteignent soudainement.
 Le maître de céans va procéder à un adoubement.
 Il élève au rang de chevalier le Sieur Birabeau
 Qui, à genoux sur un coussin, porte vraiment beau.

A voix forte sont énumérés ses qualités et ses défauts.
 Riant aux éclats, Hella les traduit comme il le faut.
 Le chevalier, impassible, écoute le tout attentivement
 Et il ajoute à cette liste "mots croisés" en allemand.

Une erreur de prénom s'est glissée dans le parchemin;
 Le chevalier, en signe de protestation, lève la main.
 Jacques-Paul est mon nom, celui de Charles est erroné.
 Un nouvel acte est refait et au noble chevalier donné.

TROISIEME JOUR

Aux thermes de Villach, c'est agréable et pratique.
 On achète sur place d'amusants bonnets en plastique.
 Mario en aura bien profité tout au long du voyage,
 Surtout pour envelopper sa casquette en cas d'orage.

Dans les deux bassins, on rit et on nage à satiété;
 La télévision est là et nous filme, c'est la vérité.
 Pourtant, une dame bien en chair se met en colère :
 Face à une troupe aussi bruyante, c'est la galère.

L'après-midi à Bleiberg, on a visiter la mine.
 L'ascenseur fait office de boîte de sardines.
 A deux cent soixante mètres on nous descend,
 Casque sur la tête, c'est très impressionnant.

Les wagonnets sont assez inconfortables, pourtant
 Rien à comparer avec la vie des mineurs d'antan.
 On circule en rond pendant une heure, un grand tour,
 Alors qu'Yvonne se soucie pour le chemin du retour.

QUATRIEME JOUR

Le Mont Dobratch sous le soleil resplendit
 Quand tout à coup Hella fronce les sourcils.
 Certains sont tombés dans le vilain piège
 De la lenteur à fonctionner du télésiège.
 Au jardin alpestre, on circule à son aise.
 De là on voit de très abruptes falaises.
 Maintes fleurs ne sont plus qu'un souvenir,
 C'est au printemps qu'il faudrait revenir.

Nous visitons le musée des poupées, il est mignon;
 Certains se sont rendus à celui des champignons.
 A Millstatt, on assiste dans une église ancienne
 A un concert Mozart par un quintette de Vienne.

CINQUIEME JOUR

Ce matin, la diane nous réveille de bonne heure;
 Malgré cela, nous sommes tous d'excellente humeur.
 La vallée de la Gurk, on va bientôt la découvrir
 Avec notre guide Barbara et son charmant sourire.

On visite la cathédrale et ses nombreuse images;
 Ici, Sainte Hemma repose dans son sarcophage.
 La pierre sur laquelle s'asseyait la bienheureuse
 Assure, si on le croit, une guérison miraculeuse.

Nous voici à St. Veit et regardons avec attention
 Sa belle place fleurie ainsi que ses habitations.
 Au choix d'un restaurant, certains se sont ralliés,
 Pendant que Madame Ceselli s'achetait des souliers.

Le château de Hochosterwitz devant nous se dresse.
 Ignorant l'ascenseur, nous y cheminons avec adresse.
 Quatorze portes ont été érigées pour sa protection,
 Evitant ainsi toute convoitise et maintes agressions.

"Ecoutez, la dernière porte a une grande importance"
 Nous explique Barbara avec beaucoup d'assurance :
 "Si le chevalier de Birabeau ne l'eut pas défendue,
 Ce château pour l'Autriche eût été totalement perdu".

Nous arrivons au lieu de pèlerinage Maria Saal
 Et nous nous rassemblons dans sa haute cathédrale.
 Puis, nous visitons le musée des fermes anciennes
 Et terminons devant une bonne bière autrichienne.

SIXIEME JOUR

Au petit-déjeuner, vu le temps, on ne sait pas
 Si on pourra marcher dans les gorges de Tscheppa.
 Nous faisons un court arrêt à la frontière slovène
 Où Georges, notre chauffeur patenté, nous amène.

"Les gorges, par la pluie, on ne peut les franchir"
 Dit doctement Hella, "mais on ne va pas s'avachir;
 Notre projet de marche, définitivement on l'enterre
 Et l'on va déjeuner au restaurant Deutscher Peter".
 Les mets sont typiques, on déguste bière et vin
 Et un "Kaiserschmarrn", vrai régal pour Sylvain.
 Mais dans le coin que font-ils, c'est une marotte,
 René, Marcel, Jacques et Gladys jouent à la belote.

Le prêtre à Maria Gail, de façon remarquable,
 En allemand, nous commente un superbe retable.
 Hella, une fois de plus, est mise à contribution
 Pour nous faire les sempiternelles traductions.

Devant l'église, Mario joue au pauvre gars;
 Il mendie, tend sa casquette, l'air hagard.
 A grands pas le prêtre s'approche et lui dit :
 Je n'ai pas un sou, prenez ma carte de crédit.

A Villach nous attend un guide nommé François;
 Avec politesse et vive émotion il nous reçoit.
 Visite de la cathédrale, nous longeons la nef
 Et nous rendons ensuite à la salle des reliefs.

Il nous fait découvrir des ruelles typiques
 Qui nous conduisent dans des cours poétiques.
 Nous rentrons à l'hôtel, nous sommes gâtés
 Car on nous sert diverses grillades à volonté.

SEPTIEME JOUR

Que se passe-t-il ce matin, quelle horreur,
 L'autobus commandé n'arrive pas à l'heure.
 Il y a eu un malentendu, le patron est désolé;
 Il nous offre un schnaps pour nous consoler.

Au wagon-restaurant, notre guide a été capable
 Pour sept personnes de trouver une bonne table.
 Mario, seul homme, est particulièrement content
 Et déclare même que de Marrakech il est le sultan.
 A Innsbruck, nous descendons à la Couronne d'Or.
 C'est dans cet hôtel que cette nuit on dort.
 Possession des chambres et un brin de toilette,
 Car ce dernier soir, nous allons faire la fête.

Nous nous rendons dans un restaurant réputé
 Qu'ont fréquenté tant et tant de célébrités.
 Citons-en quelques-unes, prenons-les au hasard,
 Il y a eu Sartre, Masséna, Paganini et Mozart.

On nous conduit dans une salle à manger privée.
 On nous convie au champagne dès notre arrivée.
 Il y a aussi de la chasse, des choux de Bruxelles
 Et pour dessert de délicieuses crêpes à la cannelle.



GROUPEMENT DES ANCIENS
DU CERN.

BULLETIN D'ADHESION

Je, soussigné,

M., Mme, Melle, (nom en majuscules).....

(prénoms).....

Demeurant (rue, numéro).....

No postal.....Localité.....Pays.....

No de téléphone.....

demande à adhérer au GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN.

Je désire payer ma cotisation annuelle de 20 Francs suisses :

- par un versement au compte chèque postal suisse 12.20556.6

ou

- par ordre de paiement à la Société de Banque Suisse au compte
C7. 109'245. 0

Date :..... Signature.....

Dès que nous aurons reçu votre adhésion, nous vous ferons parvenir les statuts du Groupement, la liste des membres du Comité et le formulaire vous permettant de verser votre cotisation.

Découper et envoyer au

*Groupement des Anciens du CERN
c/o Association du Personnel
CERN
CH-1211 GENEVE 23*

P.T.O. English text overleaf.

CERN PENSIONERS' ASSOCIATION

MEMBERSHIP APPLICATION FORM

I, the undersigned,

Mr, Mrs, Ms, (name in capitals).....

(forenames).....

Residing (street, number).....

Postal code.....Locality.....Country.....

Telephone No.....

wish to join the CERN PENSIONERS' ASSOCIATION.

I wish to pay my annual contribution of 20 Swiss Francs

- by payment to Swiss Postal Cheque account 12.20556.6

or

- by Payment Order to the Swiss Bank Corporation, Account No
C7. 109'245.0

Date :..... Signature.....

On receipt of your application, we shall send you the Statutes of the Association, the list of the Committee members and the appropriate form for you to pay your subscription.

*Cut out & send to CERN Pensioners' Association
c/o Staff Association
CERN
CH-1211 GENEVE 23*

TSVP Texte français au verso.

